

# COALITION

pour le contrôle des armes/ for Gun Control

[www.guncontrol.ca](http://www.guncontrol.ca)

## Communiqué de presse

### La Coalition pour le contrôle des armes applaudit l'initiative de récupération des armes à feu à Saguenay

15 octobre 2009 – Pour distribution immédiate

La Coalition pour le contrôle des armes applaudit la deuxième édition de la *Fin de semaine de récupération d'armes à feu non désirées et distribution gratuite de verrous de pontet* à Ville de Saguenay.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la *Stratégie communautaire intersectorielle pour prévenir les blessures et les décès par armes à feu* publiée par la Coalition pour le contrôle des armes. A cet effet, Professeure Wendy Cukier, présidente de la Coalition pour le contrôle des armes, dit: « Vingt ans après la tuerie de l'École Polytechnique qui a interpellé les Canadiens à améliorer les contrôles sur toutes les armes à feu, il est louable que des mesures concrètes pour compléter la Loi sur les armes à feu soient mises à l'avant. Nous savons que toutes les armes à feu peuvent être dangereuses. Les statistiques disponibles font état que 3000 armes à feu sont volées au pays à chaque années. Il s'agit souvent de vieilles armes à feu non utilisées et entreposées à domiciles. Les armes volées constituent une source importante des armes récupérées lors de crimes. Les 103 armes récupérées l'année dernière lors de cette initiative ne sont plus à risque d'être utilisée à mauvais escient.»

Passée en 1995, la Loi sur les armes à feu exige, entre autre, que tous les propriétaires d'armes à feu obtiennent un permis renouvelable et que toutes les armes à feu soient enregistrées une fois. «La Loi sur les armes au feu représente un outil important dans nos efforts pour contrer le crime, les accidents et le suicide par arme à feu. A elle seule, la loi n'est que des mots sur papier. Sa mise en œuvre est clé. Il est bon de noter que le nombre de décès par arme à feu est, à ce jour, à son plus bas niveau. Au Québec, par exemple, le taux de décès par armes à feu a chuté, passant de 460 en 1990 à 211 en 2005, avec l'adoption de législations plus sévères sur les armes à feu», signale Professeur Cukier.

Fondée à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique, la Coalition pour le contrôle des armes a pour but de réduire les décès, les blessures et le crime par arme à feu. Sa position est endossée par un réseau étendu de plus de 300 organisations de santé publique, de prévention du crime et de la violence, groupes de femmes et de victimes, municipalités et syndicats à travers le Canada incluant: l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne des médecins d'urgence, le Comité pour le contrôle des armes à feu du Collège Dawson, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, l'Association québécoise de prévention du suicide, la Fondation du 6 décembre contre la violence, la Fédération des Femmes du Québec, l'Association pour la santé publique du Québec, la Ville de Montréal, la Ville de Québec, etc. Elle fut récipiendaire du Cristal des Prix policiers du Québec en 2007.

-30-

#### Renseignements :

-Plus d'information sur la *Stratégie communautaire intersectorielle pour prévenir les blessures et les décès par armes* est disponible au : <http://www.prevention-violence.ca>

- Wendy Cukier, Professeure d'Études judiciaires à l'University Ryerson et Présidente de la Coalition pour le contrôle des armes (anglais), Tél.: 514-725-2021

-Visitez le site web bilingue de la Coalition pour les nouvelles sur le contrôle des armes au :

[www.guncontrol.ca](http://www.guncontrol.ca)